

7ème Colloque Déchets et Filières en Occitanie

Interventions de Laure Poddevin, directrice Citeo Sud-Ouest

29 juin 2022



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Atelier 2

Emballages ménagers en plastique :
Accélérer la transformation du dispositif, de
l'amont à l'aval

Citeo, entreprise à mission



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

LA RAISON D'ÊTRE DE CITEO

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat.

NOS 5 OBJECTIFS

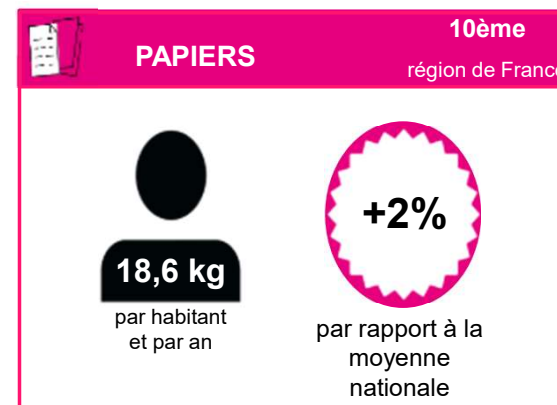
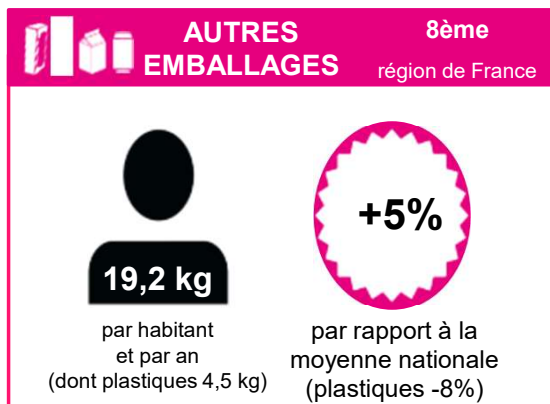
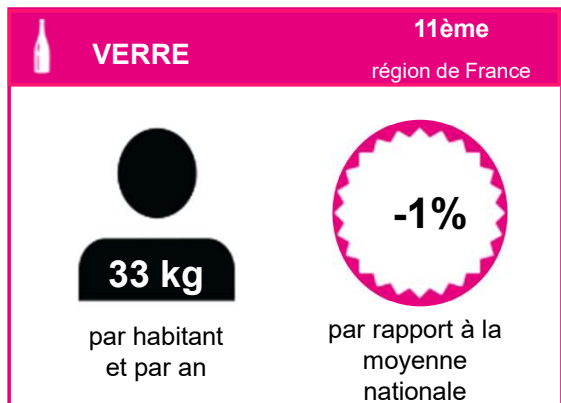
- **Réduire l'impact environnemental des produits des clients de Citeo**, en ancrant l'économie circulaire et l'éco-conception dans leurs pratiques et leurs stratégies ;
- **Créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain** qui conjuguent performances environnementale et économique ;
- **Donner les clés aux consommateurs** pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ;
- **Co-construire et promouvoir les solutions et les positions de Citeo**, de l'échelle locale à l'international ; et
- **Cultiver l'engagement des équipes** de Citeo dans le cadre de sa mission.



Qu'est-ce qu'une entreprise à mission ?

La loi Pacte introduit en 2019 la qualité de « société (ou entreprise) à mission ». Concrètement, cela permet à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.

Occitanie : des performances environnementales globalement dans la moyenne (ARC 2020 emballages et ARC 2019 papiers)



Occitanie : 70,8 kg/hab/an
11ème région de France pour le verre et les emballages légers

National : 69,8 kg/hab/an
Verre : 33,3 kg/hab/an
Autres emballages : 18,2 kg/hab/an (dont plastiques 4,9 kg/hab/an)
Papiers : 18,3 kg/hab/an

Déroulé

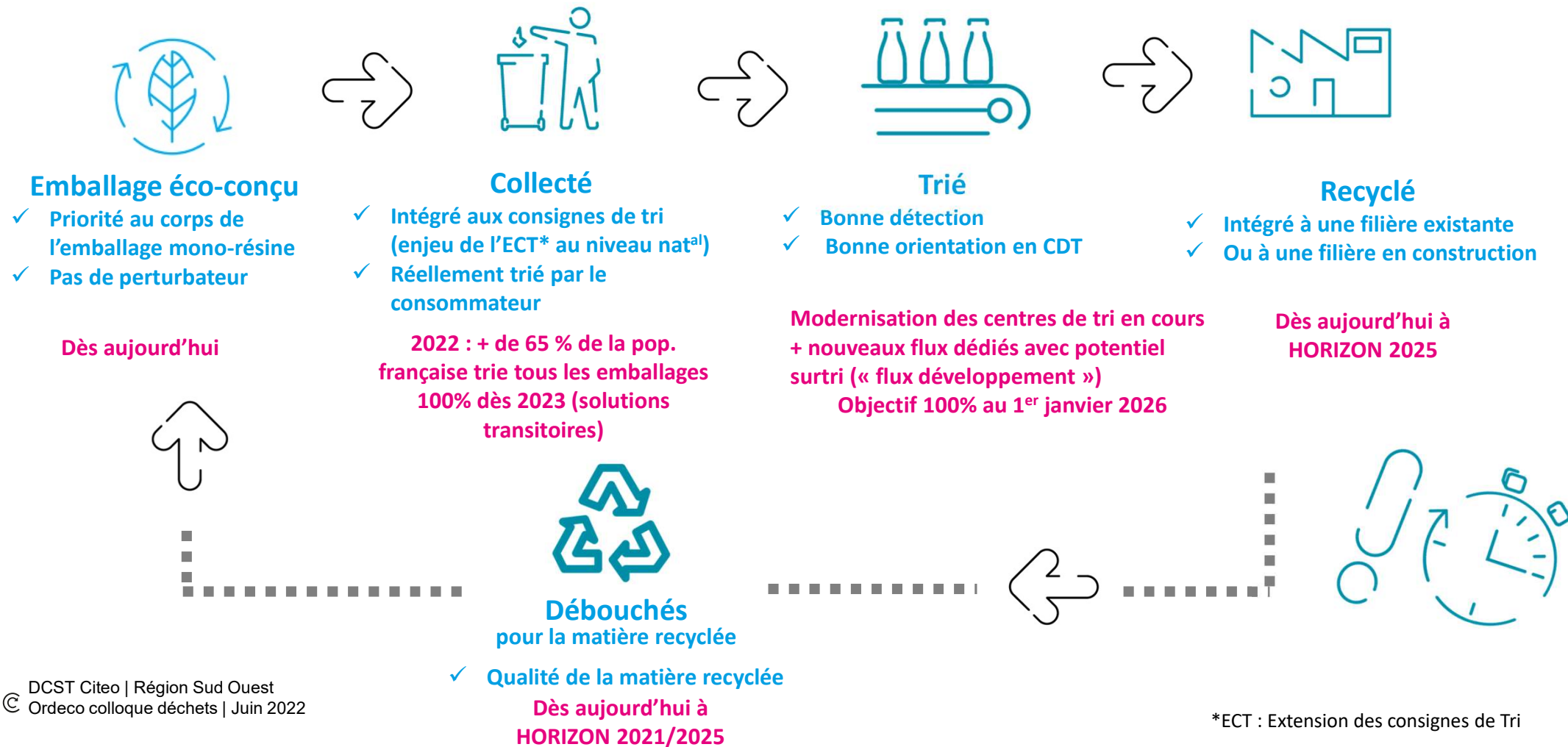
Les emballages plastiques, un enjeu global

L'éco-conception et les nouveaux usages

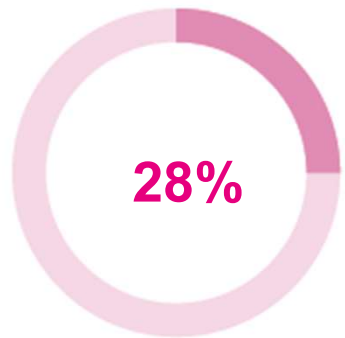
Collecte plus et en tous lieux

Les enjeux du recyclage

Un emballage recyclable : les étapes à valider



Les emballages en plastiques : un enjeu global



c'est le taux global de recyclage des emballages en plastique

De forme et de composition différentes, les emballages en plastique ne sont pas tous recyclables.



Augmenter le **geste de tri**

- L'extension des consignes
- Le tri **en dehors du foyer**



Développer les **filières de recyclage**



Augmenter la **recyclabilité**
Développer de **nouveaux usages**

Pour améliorer le recyclage

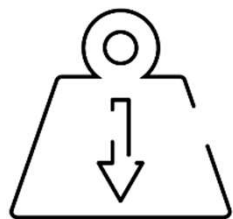
L'éco-conception et les nouveaux usages

Les entreprises financent le dispositif de collecte et de tri et s'engagent en matière d'éco-conception !



11

Milliards
en
30 ans



Allègement et réduction à la source, réemploi

*-30% de poids pour les canettes en 30 ans
400k€ pour les Appels à Projets Réemploi*



Utilisation de matière recyclée

*Jusqu'à 100% de rPET dans les bouteilles d'eau
60% de carton recyclé en moy. dans les emballages carton*



Amélioration de la recyclabilité

*50% des 1,1Mt d'emballages en plastique
sont recyclables → objectif 100% en 2025 !*

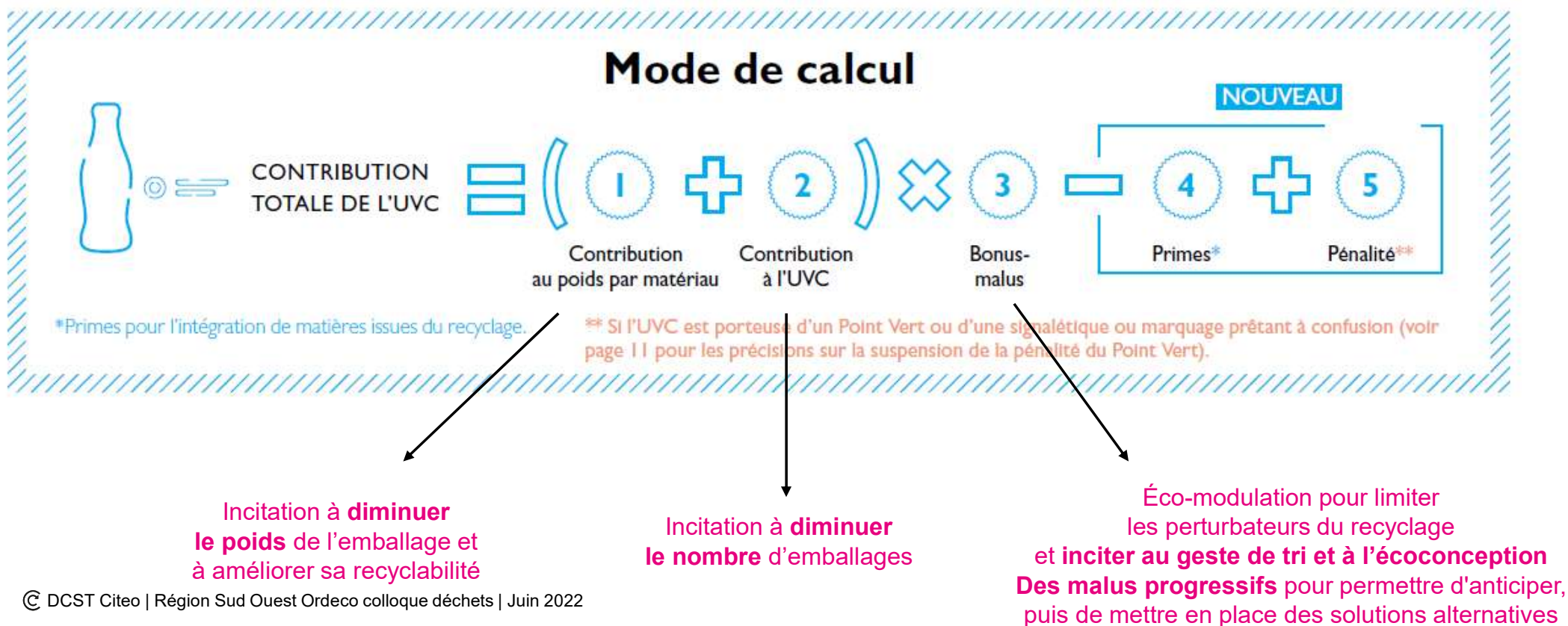


Information du consommateur sur le bon geste de tri

*Plus de 40 milliards d'emballages porteurs
de la consigne de tri !*

Un engagement encouragé par la mécanique financière du dispositif Citeo

Le calcul de l'éco-contribution que les entreprises versent au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur les incite à produire **des emballages plus respectueux de l'environnement et qui encouragent le geste de tri** :



Quelques exemples

<https://www.citeo.com/pratique-circulaire/reduire-les-emballages-la-preuve-par-9/>

1. Picard fait sauter l'assiette de ses crêpes



Picard a questionné la présence de l'assiette en plastique sur laquelle ses crêpes sucrées vendues par 6 reposaient ; en effet après des tests, elle s'est révélée inutile : pas d'avantages consommateurs car l'assiette n'était pas micro-ondable, et pas d'utilité pour le produit car le sachet suffit à assurer sa protection et sa présentation. Résultat : 17 tonnes de plastique en moins par an. L'action d'écoconception sur cet emballage ne s'arrête pas là : le sachet plastique a été réduit pour s'ajuster à la taille du produit, et sa composition PET/PE a été remplacée par du monoPE. Le sachet est ainsi recyclable.

2. La barquette de salade traiteur s'allège de son couvercle



Bonduelle et Martinet proposent des salades en portions individuelles. Elles étaient jusqu'alors conçues avec 2 fermetures : un opercule en plastique transparent et un couvercle en plastique où figuraient les informations sur le produit. Puisque des études ont montré qu'il est très souvent consommé en une seule fois, **les marques ont supprimé le couvercle jugé inutile**. Les informations figurent désormais sur l'opercule. C'est 46 % de plastique en moins pour les produits Bonduelle.

Exemple dans la distribution : l'exemple de système U

Supprimer
l'emballage



Passer du
plastique au
carton



https://www.linkedin.com/posts/citeo-france_cest-par-ici-pour-le-replay-activity-6904093808116801537-ZgWu

Exemple des solutions de routage

A découvert



L'imprimé est expédié sans film de routage. Le bloc adresse peut être imprimé directement sur la 4^e de couverture ou sur un auto-collant retirable

Films alternatifs



L'imprimé peut-être expédié avec un film de routage alternatif sans plastique : enveloppe papier ou E-Bliss

Groupe de Travail Routage

Editeurs de presse

- Alliance, FNPS, SEPM

Editeurs d'IP

- FCD

Imprimeurs

- UNIC

Routeurs

- SNCD

Diffuseur

- La Poste

Retours d'expérience

Mon petit Quotidien (Playback)

Généralisation de l'envoi sous papier

Magazine Dossier Familial (Uni Médias)

Envoi à découvert à 50k lecteurs → 96% de satisfaction

Magazines YUPI, Phosphore (Groupe Bayard)

Envoi sous papier sur 3 numéros → 98% de satisfaction

Courrier de l'Ouest (Ouest France)

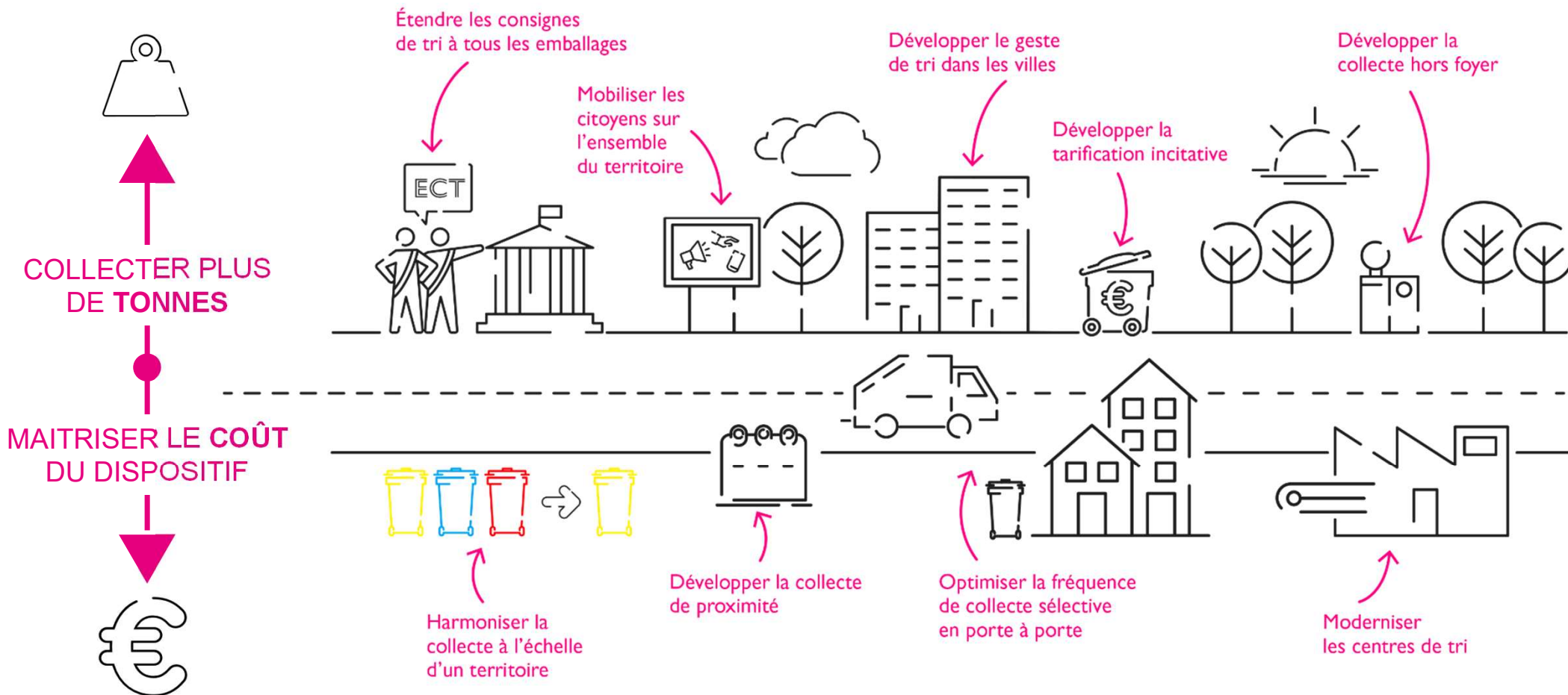
Envoi sous papier à 30k abonnés d'ici 2021

So Good (So Press)

Routage à découvert du 1ier numéro

Collecter plus et en tous lieux

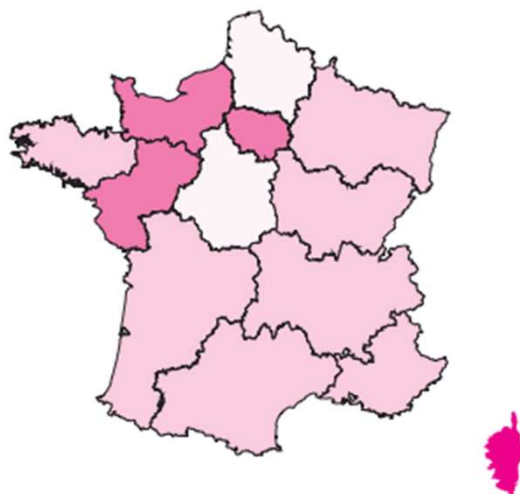
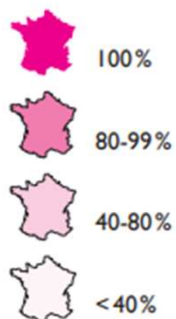
Les leviers pour rendre le dispositif « bac jaune » plus efficace



Augmenter le geste de tri en simplifiant les consignes de tri

La simplification se déploie partout en France !

Pourcentage de la région où le tri est simplifié (au 31/12/2021)



Comment savoir si vous êtes concerné ?

L'appli Guide du tri de Citeo informe les Français sur le recyclage et donne les consignes de tri de toutes les communes de France.

Tous les papiers se trient déjà partout en France !



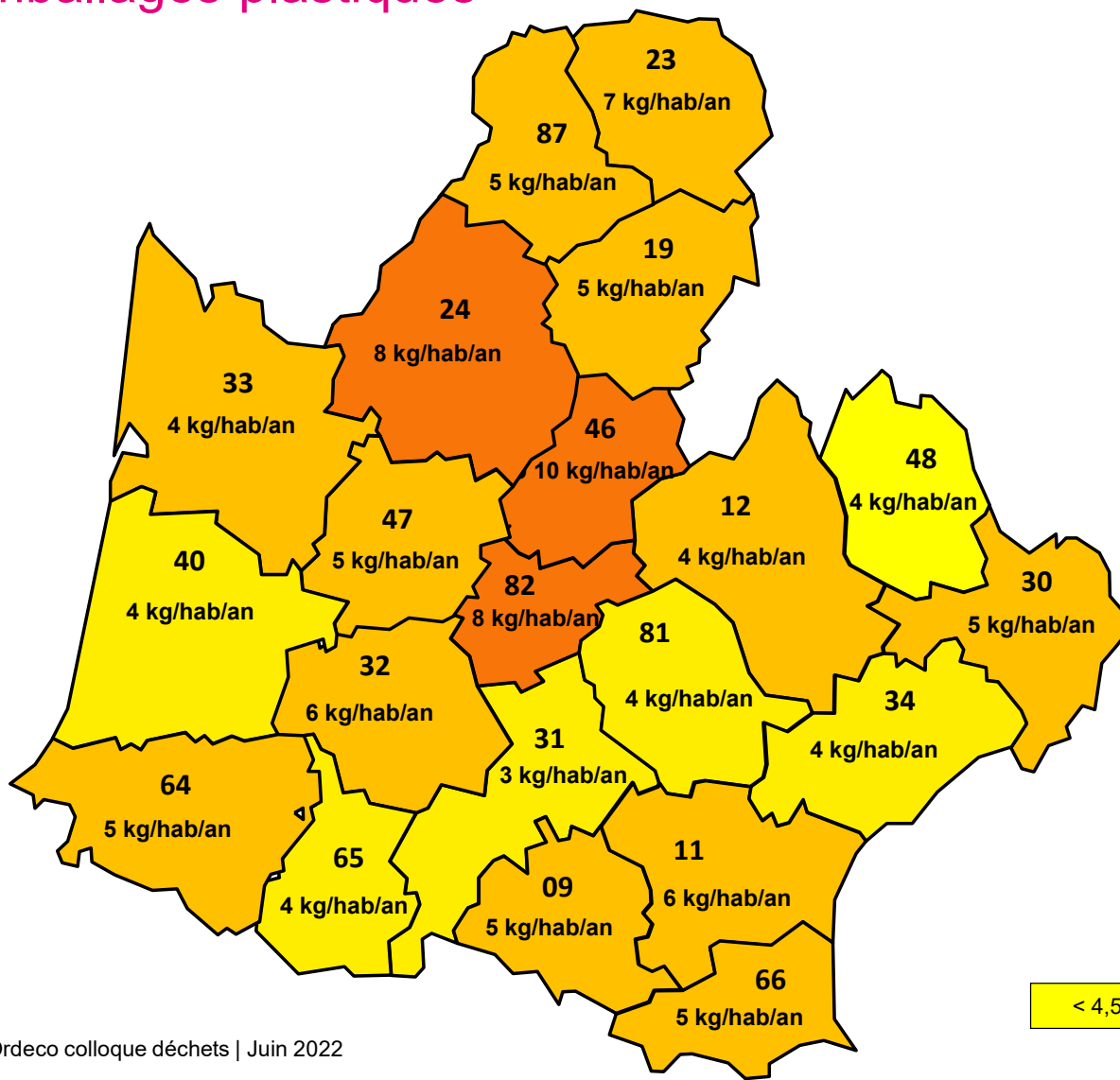
La simplification du tri, est-ce que ça marche ?

Oui, dans les territoires concernés, + 3 KG d'emballages sont recyclés par habitant.



51 000 tonnes de pots, barquettes et films ont été recyclées en 2020.

Performance emballages plastiques (ARC 2020)



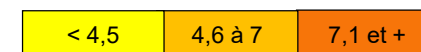
OCCITANIE

FOCUS PLASTIQUE

4,5 kg
par habitant et par an

- 8%
par rapport à la moyenne nationale

Performance en kg/hab.



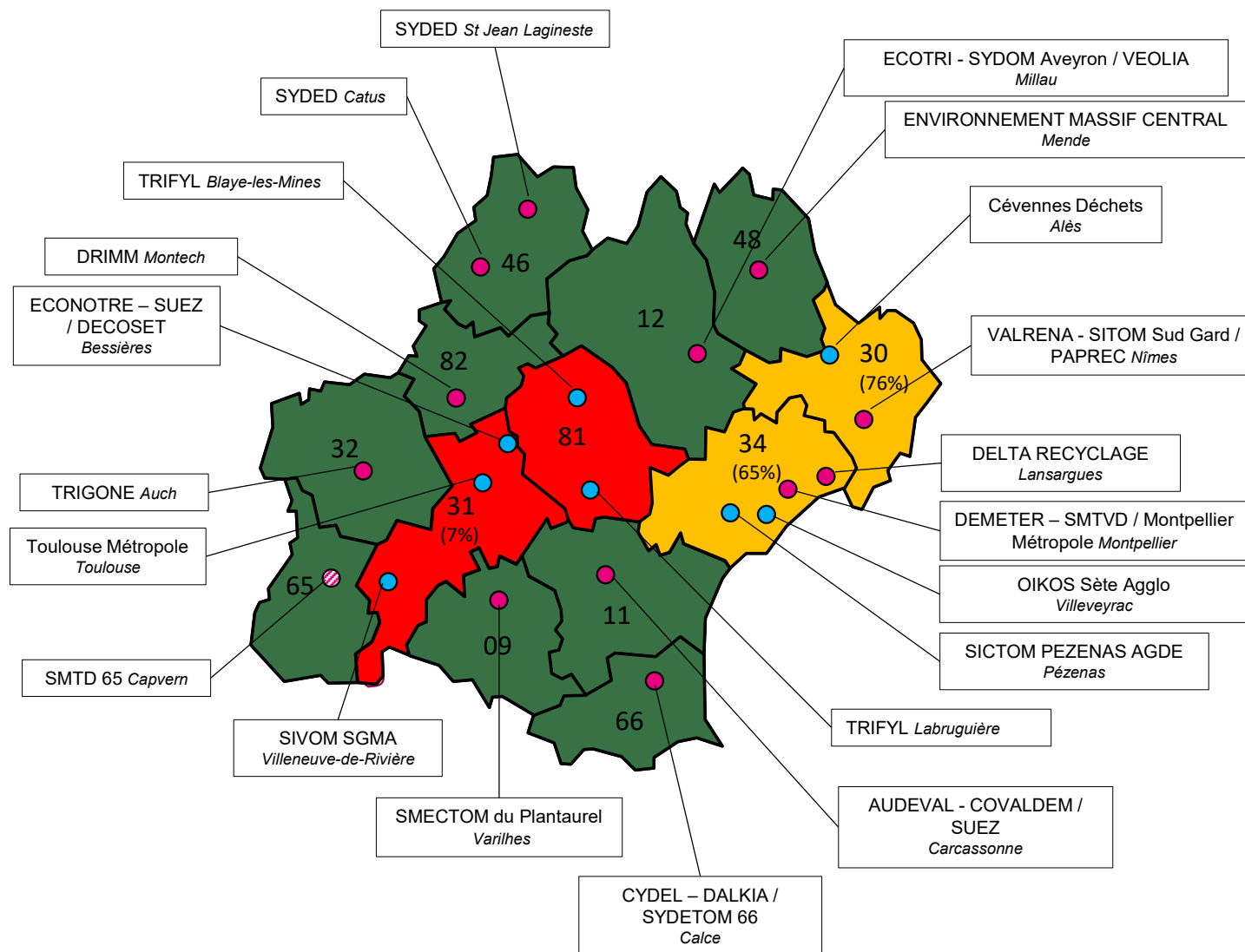
Déploiement des ECT en Occitanie à fin 2021

- 100% de la pop. en ECT
- >50% de la pop. en ECT
- <50% de la pop. en ECT

- Centre de tri adapté à l'ECT
- Centre de tri non adapté à l'ECT
- Centre de tri adapté de manière provisoire à l'ECT

63% de la population d'Occitanie en ECT fin 2021*

21 centres de tri dont **13 adaptés** à l'ECT (+1 de manière provisoire)



Performances comparées de l'extension des consignes

Des performances de recyclage plus importantes, une hausse du taux de refus en entrée de centre de tri



Perf 2018 CL en ECT

6,8 kg/hab./an

d'emballages plastiques recyclés

Taux de refus : 21,1%

Erreurs de tri + refus process

Vs Moyenne nationale 2018

4,7 kg/hab.

d'emballages plastiques recyclés

Taux de refus : 15,9%

Erreurs de tri + refus process

Vs perf 2018 CL Non ECT

4,3 kg/hab.

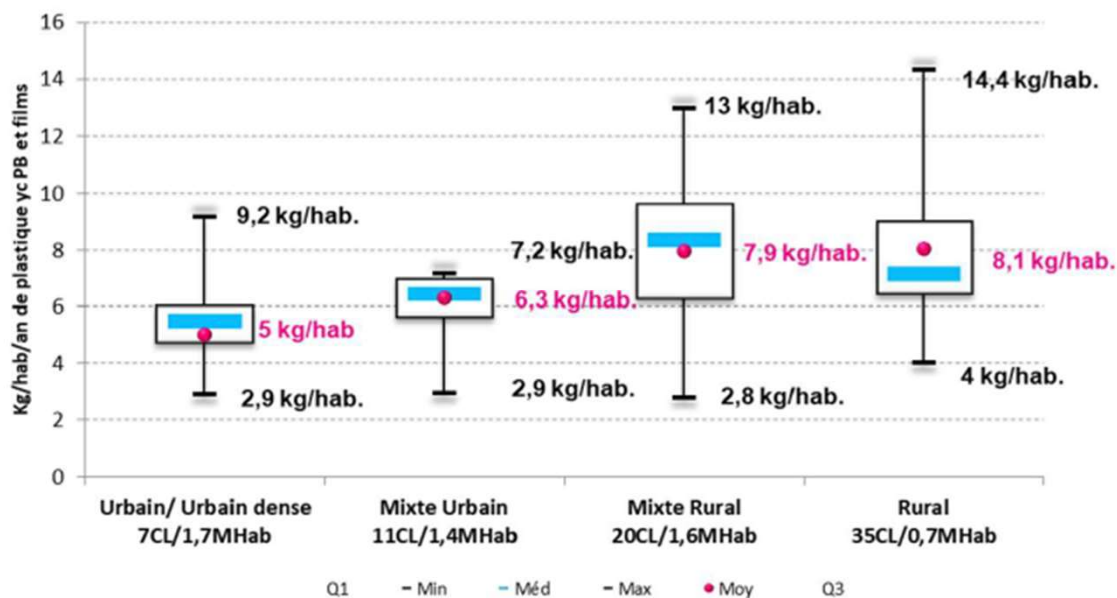
d'emballages plastiques recyclés

Taux de refus : 15,1%

Erreurs de tri + refus process

La hausse du taux de refus fait actuellement l'objet d'analyses complémentaires par Citeo (évolution et composition)

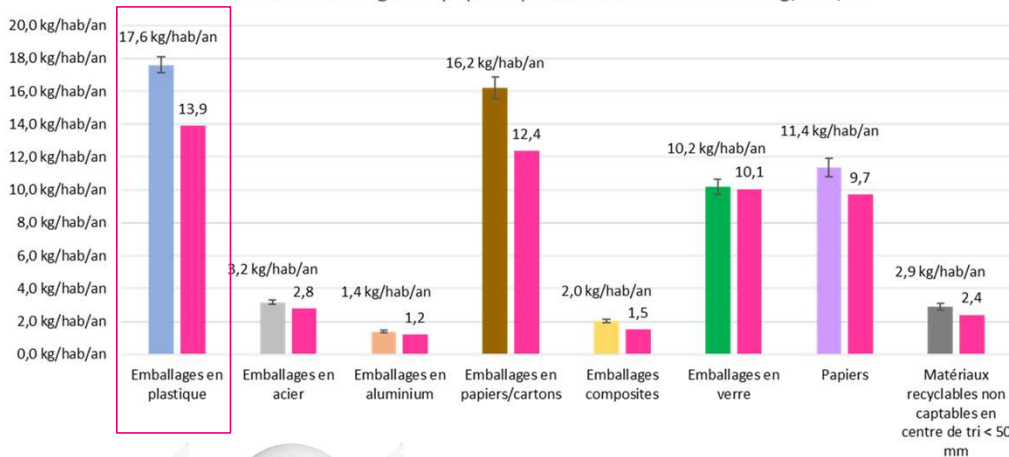
Des disparités corrélées au milieu



Comme pour l'ensemble de la collecte sélective, les collectivités les **plus urbanisées** affichent des performances de nouveaux plastiques **plus faibles** (problématique de desserte, de stockage, etc.)

Quantités résiduelles dans les OMR : un enjeu fort sur les plastiques

Gisement des emballages et papiers présent dans les OMr en kg/hab/an



Barre d'erreur donnée brute = Intervalle de confiance 75%

■ Résultat « sur sec » recalculé à partir des mesures d'humidité MODECOM 2017 (ADEME) et 10% sur fibreux

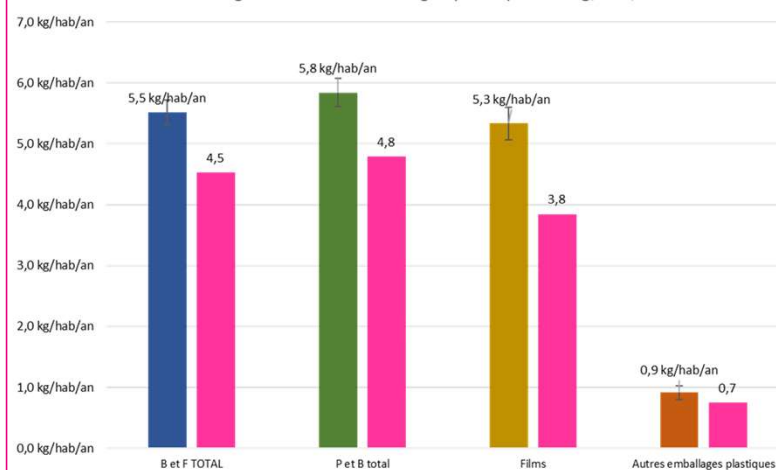
64,8 kg/hab/an d'emballages et papiers présents dans les OMr (valeurs brutes)
soit 54 kg hors humidité

48 T d'OMr - 227 échantillons

Fiabilité des résultats



Détail du gisement des emballages plastiques en kg/hab/an



Résultat « sur sec » recalculé à partir des mesures d'humidité MODECOM 2017 (ADEME)



Gisement restant à capter :
1/3 de bouteilles et flacons
1/3 de pots et barquettes
1/3 de films

Des Appels à Manifestation d'Intérêt pour expérimenter sur les nouveaux sujets portés par la Loi Agec

AMI Hors Foyer (9,5 M€)

- Consolider les connaissances en vue de solutions à déployer sur le territoire
- Assurer la continuité du geste de tri partout, en toutes circonstances

SPPGD : 4 projets en Occitanie
Hors SPPGD : 3 projets en Occitanie



AMI déchets abandonnés (1 M€)

- Stimuler des projets portés par plusieurs acteurs
- Identifier des outils techniques et opérationnels de prévention et de gestion
- Collecter des informations et données nécessaires à la diffusion

6 projets en Occitanie sur 18 retenus



Les enjeux du recyclage

La majorité des emballages ménagers et des papiers sont recyclés en France

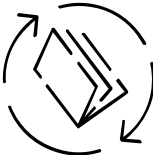
Emballages



3,6 M

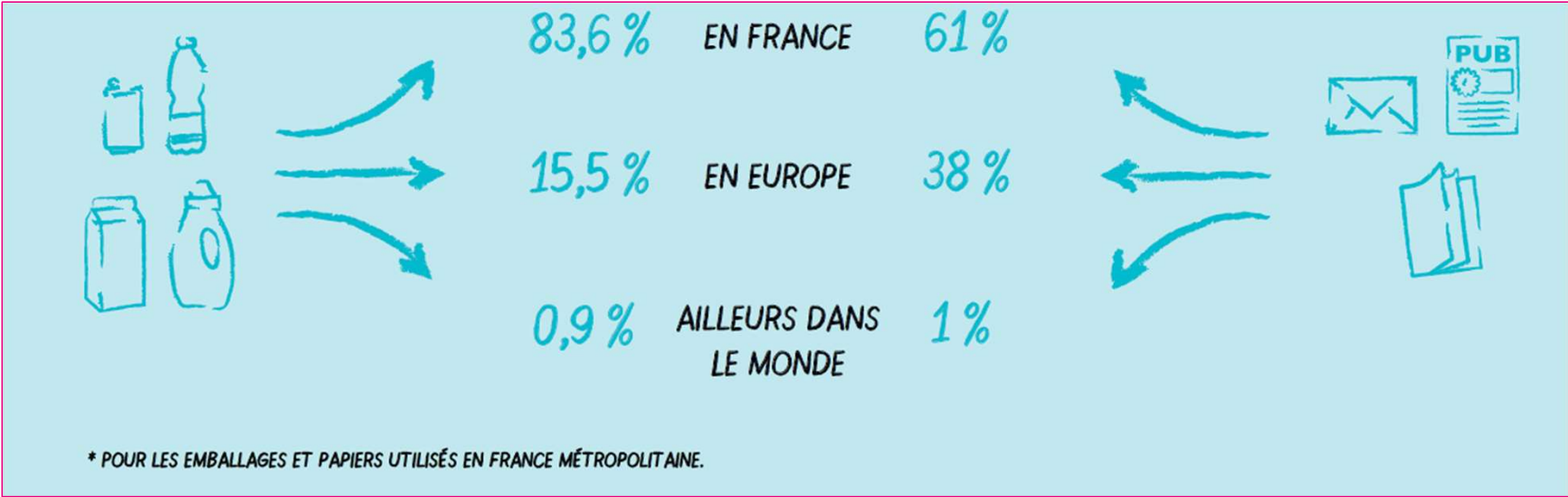
de tonnes d'emballages
Ménagers recyclées

Papiers



1,2 M

de tonnes
de papiers recyclées



Recyclabilité des emballages ménagers en plastique : zoom sur les filières de recyclage existantes et en développement

25% ► 15%

3 filières en cours de développement

Les rigides PET operculés qui doivent à moyen terme rejoindre les autres rigides en PET

Les rigides PS pour lesquels plusieurs projets de recyclage sont annoncés à moyen terme

Les souples en PP pour lesquels plusieurs projets de recyclage chimique (pyrolyse) sont annoncés à moyen terme



50% ► 65%

Les filières de recyclage existantes

Les bouteilles et flacons en PET, PE et PP sont recyclables dans leur grande majorité depuis plus de 20 ans

L'extension démarrée en 2012 permet aujourd'hui de considérer comme recyclables :

- une majorité des rigides PE et PP
- Une majorité des rigides en PET sans opercule
- Les emballages souples en PE

Les travaux en cours pour consolider les filières existantes : retour à l'emballage (Pehd, PP, Pebd) et au contact alimentaire, meilleure identification en CDT via IA, PET opaque...

1,17 Mt d'emballages ménagers en plastique (2018)

Actualités – AMI création de capacités de sur-tri du flux développement Rigide

(Appel à Manifestation d'Intérêt)

Consultation en cours de finalisation

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri, Citeo a lancé un AMI dédié à la création de chaînes industrielles de sur-tri capables de prendre en charge les emballages en plastiques rigides regroupés dans le flux développement.

Flux développement rigide :

- Bouteilles et flacons PET coloré et opaque (baquettes monocouches colorées tolérées)
- Pots et Barquettes mono PET clair et PET/PE clair
- Pots et barquettes PS (compact, PSE et XPS)

Note : Cet AMI concerne exclusivement le surtri des flux des emballages rigides

Le flux développement d'emballages souples (Films PEBD, PEHD et PP) est une disposition récente qui prendra effet en janvier 2023. Il s'agit d'un flux séparé des rigides et la gestion du surtri par CITEO n'est pas actée.

Conduit avec 8 candidats présélectionnés entre jusqu'en avril 2022 sous la forme d'un dialogue compétitif



AMI pour la création de capacités de surtri du flux développement

#extension des consignes de tri

#appels à projets

Actualités – AO pour le recyclage des emballages ménagers en plastique pour 2023 et après (Appel d'offres)

Consultation en cours de finalisation

Pour atteindre les objectifs de recyclage fixés par la loi, Citeo lance un appel d'offres pour le recyclage des tonnes d'emballages en plastique issues du flux développement et du tri simplifié des solutions transitoires, à partir de 2023.

Flux concernés:

- Bouteilles et flacons PET coloré et opaque (baquettes monocouches colorées tolérées)
- Bouteilles et flacons en PET opaque blanc
- Pots et Barquettes mono PET clair et PET/PE clair
- Pots et barquettes PS (compact, PSE et XPS)
- Films PEBD, PEHD et PP (Janvier 2023)



Appel d'offres : recyclage des emballages en plastique ménagers pour les années 2023 et suivantes

#recyclage

#plastiques

Recyclabilité des emballages ménagers en plastique : zoom sur les travaux d'éco-conception

8% dont les travaux d'éco-conception se poursuivent

- Les bouteilles PET avec manchon
- Les emballages rigides sombres et métallisés (colorants alternatifs)
- La sortie des barquettes et blisters en PVC
- Le basculement des souples PET/PE vers du PE, accompagnés par le Cotrep

9% doivent évoluer vers des solutions recyclables

- Blister PETG, accompagnant des produits importés
- Souples complexes, attendant la filière PP souple pour basculer

2% dont les travaux d'éco-conception étaient non priorités jusqu'en 2021

- Les bouteilles PET avec pompe (supprimer le métal)
- Les emballages de la cosmétique (nouvel AAP)

25% ► 20%



Pour aller plus loin : des contenus, des infographies et des FAQ sur le site Citeo.com

<https://www.citeo.com/le-mag/poubelle-de-tri-ce-que-je-trie-est-il-recycle/>

<https://www.citeo.com/le-mag/infographie-vers-100-demballages-en-plastique-recyclables/>

<https://www.citeo.com/le-mag/simplification-du-tri-en-france-fait-le-point/>

CITEO
Devenir ensemble une nouvelle vie à nos produits.

VERS 100% D'EMBALLAGES MÉNAGERS EN PLASTIQUE RECYCLABLES

3 mots d'ordre pour réduire l'impact des emballages sur la planète et préserver la biodiversité

Réduire Réemployer Recycler

Pour recycler plus, la simplification du geste de tri progresse

Aujourd'hui, plus d'1 Français sur 2 peut déposer tous ses emballages dans le bac de tri, dont tous les emballages en plastique : bouteilles et flacons mais aussi pots, barquettes, tubes, films, sachets, etc.

Tous les Français seront concernés dans les toutes prochaines années.

En poids, les emballages en plastique représentent 22% des emballages ménagers

mis en marché chaque année, soit 1,1 million de tonnes.

65% sont recyclables

Les bouteilles et les flacons en PET et PEHD

Un emballage recyclable est un emballage qui peut être trié puis orienté vers une usine qui le transforme en matière recyclée. Cette nouvelle matière sert à fabriquer de nouveaux emballages ou produits.

On les trie depuis le début de la collecte sélective.

Ils ont été rejoints il y a quelques années par :

- Les emballages souples en PE : Recyclés pour fabriquer des sacs poubelle.
- Les barquettes en PET sans opercule : Recyclées en mélange avec les bouteilles en PET pour fabriquer de nouveaux emballages et de la fibre, utilisée pour le textile ou l'isolation des bâtiments.
- Les pots et barquettes en PP : La matière recyclée est utilisée par l'industrie automobile, pour fabriquer des équipements, tels que des pare-chocs.
- Les tubes et boîtes en PE : Recyclés avec les bouteilles PEHD pour fabriquer des sièges-auto ou des tapis.

15% ont des filières de recyclage en développement

- Les emballages rigides en PET avec des opercules : Barquettes de jardin et de stade...
- Les emballages rigides en PS : Pots de yaourt, barquettes de viande...
- Les emballages souples en PP : Sachets de biscuits individuels, de pâtes, de saucis, de confitures...

CE QUI DOIT PROGRESSER
Les opercules qui doivent se détacher facilement pour permettre le recyclage des barquettes. Les éléments pour souder l'opercule à la barquette, qui ne doivent pas gêner le recyclage.

CE QUI DOIT PROGRESSER
Les débouchés de la matière recyclée qui ont peu de valeur aujourd'hui.

CE QUI DOIT PROGRESSER
Les technologies de recyclage classiques dites mécaniques et les nouvelles technologies de recyclage, comme la pyrolyse qui consiste à décomposer chimiquement la matière pour obtenir des cendres, une huile ou un gaz. Le Club PP (Citeo, Elipso, les industriels et acteurs de la filière) pilote ces travaux.

Plusieurs projets sont en cours pour développer la filière de recyclage du polystyrène en France, notamment avec le consortium « P525 » (Citeo, industriels et acteurs de la filière). Des expérimentations sont en cours.

Le décret 38 prévoit que tous les emballages en plastique disposent d'une filière de recyclage au 1^{er} janvier 2023.

Le présent document demeure la propriété de Citeo/Adelphe. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo/Adelphe décline toute responsabilité-pour toute erreur ou omission. Citeo/Adelphe ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment, des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP Emballages ménagers et Papier graphique. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document. -